

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE CAMPAGNE ABC 2024

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE	
NOM	Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (CCPHG)
ADRESSE DU SIEGE	17 avenue de Luchon
CODE POSTAL	31210
COMMUNE	Gourdan-Polignan
N°SIRET DE LA COMMUNE	20007263500010
CODE INSEE DE LA COMMUNE (N° NC RIDET POUR LA NOUVELLE-CALEDONIE ET N° TAHITI POUR LA POLYNESIE FRANÇAISE)	
REPRESENTANT LEGAL	
NOM ET PRENOM	PUENTE Alain
FONCTION	Président de la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises
TELEPHONE	0637119354
COURRIEL	president@ccphg.fr
RESONSABLE DU PROJET	
NOM ET PRENOM	Lionel Payot
FONCTION	Responsable service Environnement
TELEPHONE	0607868996
COURRIEL	l.payot@ccphg.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET	
TITRE	Atlas de la biodiversité communale sur six communes de la CCPHG : Malvezie, Frontignan de Comminges, Saint-Pé-d'Ardet
CONTEXTE	Situées au sud de la Haute-Garonne, ces communes font partie des Frontignes, petite région originale du fait de son relief et de sa géologie au sein de la CCPHG. C'est la première candidature pour un ABC sur le territoire de la Communauté de communes. Nous avons choisi de porter ce projet intercommunal, de façon multipartenariale.

OBJECTIFS	<p>Mieux connaître les enjeux de biodiversité de ces communes, les synthétiser par une cartographie et pouvoir les prendre en compte en amont des projets et dans les documents d'urbanisme.</p> <p>Associer les habitants de tous âges aux observations et aux recherches afin qu'ils connaissent mieux les richesses de leur patrimoine naturel et aient à cœur de le préserver et de le valoriser.</p> <p>Avoir une action pédagogique, dans ce cadre, dans les deux écoles présentes sur ces communes.</p> <p>Valoriser cette connaissance dans le cadre de projets touristiques et culturels (sentiers thématiques, etc.).</p>
DUREE DE MISE EN ŒUVRE	36 mois (du 01/01/2025 au 31/12/2027)
COUT COMPLET PREVISIONNEL	43 250€
MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES	35 000 €
AIDE DEMANDEE	28 000 € soit 80 % des dépenses éligibles
PERSONNELS MOBILISES	<p>Personnels mobilisés sur le projet : 1 ETP et 0 ETPT</p> <p>Personnels nouvellement recrutés spécifiquement sur le projet : 0 ETP et 0 ETPT</p> <p>Préciser la forme contractuelle du/des éventuels recrutements : ...</p>
ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - CCPHG - Commune de Malvezie - Commune de Saint-Pé-d'Ardet - Commune de Frontignan-de-Comminges
AUTRE(S) CORRESPONDANT(S) AU SEIN DE LA STRUCTURE	Patrick LAGLEIZE, Vice-Président Espaces Naturels et Développement Durable
AUTRE(S) PARTENAIRE(S)	Jérôme DEU, Maire de Saint-Pé-d'Ardet

PROGRAMME DETAILLE DU PROJET

1. Cadrage

Contexte et objectifs

Notre communauté de communes, située au sud de la Haute-Garonne, possède un patrimoine naturel très riche avec à la fois la chaîne des Pyrénées, un secteur de piémont et les vallées de la Garonne et de la Pique.

Elle anime depuis 6 ans les sept sites Natura 2000 qui sont sur son territoire.

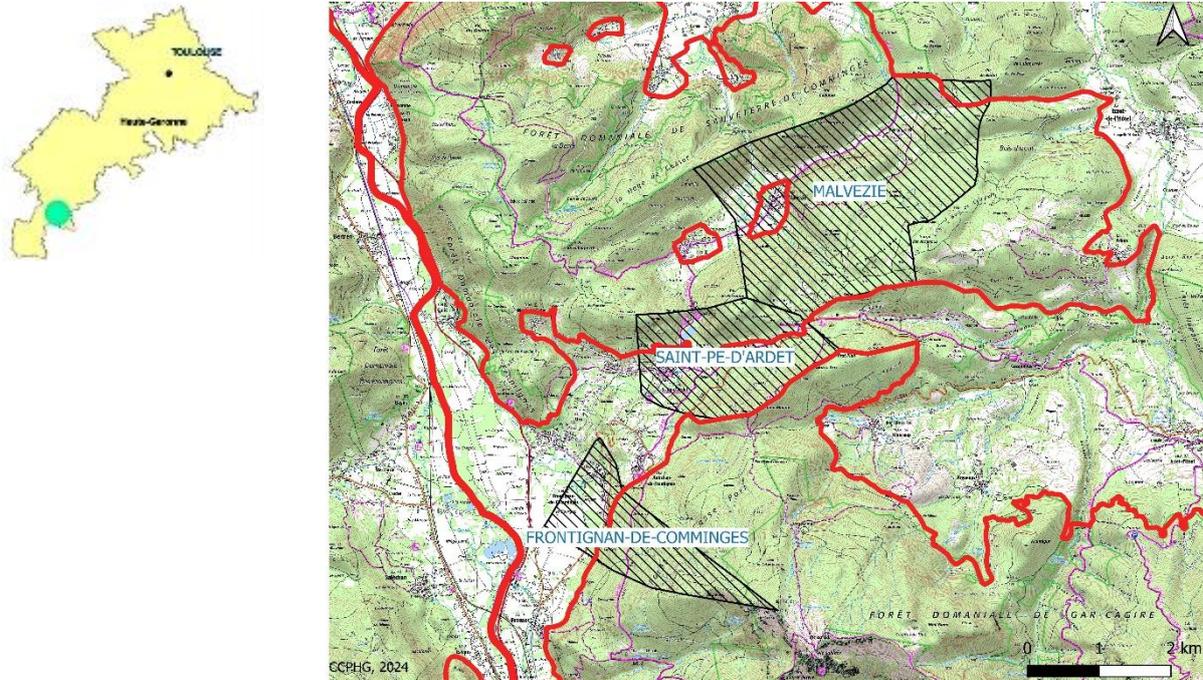
Elle souhaite continuer son engagement dans la préservation du patrimoine naturel dans le cadre du portage de ce projet d'ABC. Il s'agit pour nous d'encourager les communes à se lancer dans ce programme, en assurant le montage du projet, en assumant les dépenses y compris 15 % d'autofinancement afin de rendre supportable cette action pour les budgets et la trésorerie des petites communes concernées.

Ce projet permet également aux communes de se saisir de la thématique de la biodiversité. A l'inverse

des sites Natura 2000 qui ont été perçus comme une démarche venant d'en haut, imposée à la base, cet atlas est un moyen pour les élus de s'approprier la connaissance de leur patrimoine et de l'intégrer dans leurs décisions d'aménagement.

Les communes prenant part à l'ABC intègrent déjà les réflexions environnementales à leurs aménagements et souhaitent posséder plus d'informations et des idées d'actions.

Notre candidature aux précédents appels à projet en 2021 n'ayant pas été retenue nous avons travaillé plus précisément les méthodologies et l'utilisation des données récoltées.



- La description et les enjeux détaillés du territoire concerné par l'ABC

Les six communes qui souhaitent se lancer dans cet atlas ont des territoires qui vont du bord de la Garonne au sommet du Pic de Cresp (1649m), voisin du Pic du Gar. Elles appartiennent aux Frontignes, petite région calcaire et marquée par une empreinte glaciaire. Saint-Pé-d'Ardet abrite ainsi un des rares lacs d'origine glaciaire des Pyrénées. Diversité de substrat, gamme importante d'altitude, d'exposition et de situations permettent l'expression de nombreux habitats naturels : forêts de montagne sur les pentes du pic de Cresp, milieux de bocage, parois rocheuses, zones humides (marais, sources pétrifiantes...), lac glaciaire, milieux à végétation méditerranéenne (chênes verts...).

- Le cadre : les mesures prises antérieurement

Ces communes font partie de deux sites Natura 2000, sur une partie plus ou moins importante de leur territoire. Dans ce cadre, une animation a été menée, avec l'école de Saint-Pé-d'Ardet, entre 2018 et 2019 sur le lac et ses abords dans le but de valoriser ses richesses en espèces végétales et animales. Un contrat Natura 2000 est en montage sur le lac de Saint-Pé-d'Ardet, porté par l'AREMIP, association naturaliste du secteur. L'appartenance des communes à des sites Natura 2000 garantit leur sensibilisation aux enjeux sur la biodiversité, ce qui a motivé leur engagement dans cette démarche. Ce projet d'ABC demande moins de financement que ceux en dehors de zone Natura 2000 car beaucoup de zones ont déjà été inventoriées et leurs enjeux ont déjà été évalués. L'objectif est de travailler sur les zones des communes n'étant pas classées en Natura 2000 afin de compléter les connaissances et déterminer un plan d'action global pour chaque commune.

- Les objectifs poursuivis par le projet d'ABC

Les objectifs de cet ABC sont avant tout, pour nous, la sensibilisation des plus jeunes à leur patrimoine naturel. En s'appuyant sur l'école existant sur l'une de ces communes, il s'agit de faire participer les enfants et faire en sorte qu'ils connaissent et puissent avoir envie de préserver ce patrimoine qui est le leur. Les élus se souviennent de leur propre enfance passée dehors, à construire des cabanes et à aller chercher des têtards, et connaître ainsi peu à peu empiriquement leur environnement. Ils

constatent que la génération qui arrive est beaucoup moins dehors, qu'elle apprend davantage sur des écrans et qu'elle n'a donc plus ce rapport immédiat et spontané avec la nature qui est autour d'elle. D'où la volonté d'insister sur ce point dans la réalisation de l'ABC.

L'objectif est également d'associer les habitants aux observations et à la connaissance du site. Cela permettra à la fois de recueillir les connaissances des habitants les plus anciens et d'intégrer les nouveaux arrivants autour de la découverte des milieux et des espèces. Ces nouveaux arrivants sont d'ailleurs, pour beaucoup venus s'installer dans nos villages pour la qualité de vie et de cet environnement naturel et préservé.

Pour nous élus, l'objectif est de mieux connaître le patrimoine de nos communes et de pouvoir ainsi, en conscience et sur des bases scientifiques, décider de ce que nous souhaitons en termes d'aménagement et de projets.

Un des grands objectifs de cet ABC est également d'irriguer de connaissances et d'enjeux le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va être rédigé à partir de 2025.

- L'intérêt du projet

Les communes qui sont associées dans ce projet sont contigües ; elles permettent de travailler à une échelle intéressante pour les observations. Les maires ont choisi ensemble de s'engager dans cette démarche et pourront travailler ensemble. La proximité de ces communes rend possible des économies d'échelle dans la réalisation de cet atlas et des actions communes.

Dans le sud de notre département, si nous sommes retenus, cet atlas sera le premier. Nous espérons aussi qu'il servira à convaincre d'autres communes de s'engager dans cette démarche par l'exemple.

- Les bénéficiaires du programme

Elus des six communes, enfants des communes, enfants venant en vacances, habitants à l'année et résidents secondaires, exploitants agricoles, vacanciers...

- L'ensemble des acteurs impliqués dans sa réalisation

Les élus du territoire sont déjà impliqués dans des mesures de préservation de la biodiversité. Des contrats Natura 2000 ont été mis en place sur des propriétés communales, et certains accordent déjà une place importante aux continuités écologiques dans les aménagements de leur commune.

Au-delà des élus, qui seront porteurs de l'ABC auprès de leurs riverains, il est essentiel que le projet puisse s'appuyer sur des experts locaux. Ils sont plusieurs sur le territoire et seront sollicités :

- L'association AREMIP, Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées
- L'association Nature Comminges
- Olivier SWIFT, spécialiste des amphibiens et reptiles
- Jean-Louis FOURES, spécialiste des papillons (Association Natura Pyrenaica)
- Laurent BARAQUIN, éducateur nature et accompagnateur en montagne
- Coucou Nature, structure d'éducation à la nature

Des ressources locales existent également en termes de photographie naturaliste et de connaisseurs des sites archéologiques des Frontignes. Ils seront également partenaires.

L'école de Saint-Pé-d'Ardet fera l'objet d'actions spécifiques et l'enseignante et les élèves seront associés tout au long de la démarche.

Le Foyer Rural Intercommunal des Frontignes sera un relais précieux pour associer des habitants aux observations.

- Les leviers à mobiliser pour atteindre les objectifs (ex : communication prévue dans la réalisation du projet, opérations de mobilisation citoyenne...etc.)

Une grande partie des actions prévues vise à réaliser un maximum de recherches avec les habitants et les enfants.

Une communication en continue sera réalisée à travers un site internet dédié où les personnes pourront donner leur avis, poster des photos, demander des validations d'observations par des photos...

Des articles seront régulièrement proposés aux correspondants locaux, des quotidiens et

hebdomadaires régionaux. Des informations régulières sur l'avancement du projet seront mises en ligne sur le site internet de la CCPHG.

Description du projet

Le projet d'ABC porte sur 3 communes des Frontignes, sur les 9 formant cet ensemble : Saint-Pé-d'Ardet, Malvezie et Frontignan de Comminges. Les Frontignes forment une petite région originale qui domine la vallée de la Garonne.

Son relief, marqué par l'empreinte glaciaire, avec en particulier le lac de Saint-Pé-d'Ardet et ses affleurements calcaires, en font un secteur riche du point de vue de la diversité floristique.

Le projet vise à améliorer les connaissances sur la biodiversité présente sur ces communes. Ce travail s'appuiera sur les connaissances existantes, en particulier sur les habitats naturels puisqu'une partie des communes est située dans deux sites Natura 2000 (« Chaînon calcaires du piémont commingeois » et « Zones rupestres xéothermiques des bassins de Marignac Saint Béat, Montagne de Rié et Pic du Gar »).

Le début du projet sera donc consacré à la recherche et à la compilation des données existantes (DOCOBs, ZNIEFF, inventaires des zones humides, données de naturalistes locaux, données du CBNPMP, CEN, NEO...). Ainsi seront orientées les recherches sur les secteurs sur lesquels il y a le moins de données.

PROSPECTIONS, OBSERVATIONS, RECOLTE DES DONNEES

Les données répondront au principe de base : quoi, où, qui, quand. Un nom d'espèce valide, une localisation précise, un observateur identifié et une date.

L'ensemble des données sera collecté dans la base de données du prestataire et transmise à l'OFB et au SIN2. Les données pourront ainsi être utilisées pour la gestion des sites Natura 2000 mais également le classement des espaces du PLUi en projet à cette période.

Une base de données naturalistes collaborative et en ligne permettrait la saisie de données naturalistes par des observateurs, l'import de photographies et la validation des données par des administrateurs. Ce type de base de données s'avère particulièrement adapté aux projets d'ABC.

Globalement les données seront récoltées par deux canaux :

- d'une part le travail de naturalistes professionnels qui interviendront pour effectuer des prospections ciblées sur les amphibiens, lépidoptères et reptiles. Il est prévu que lors des sorties terrain pour un groupe ou un domaine, ils notent systématiquement les espèces d'autres groupes observés.

- d'autre part, des travaux de science participative. Pour ceux-là, il est prévu une séance de présentation en salle de ou des espèces concernées et de leur localisation potentielle sur le territoire de l'ABC. Les participants sont ensuite envoyés sur des secteurs définis à l'avance à la recherche de l'espèce ou du groupe concerné. Ils doivent, en cas d'observation, géolocaliser l'espèce et la photographier, pour validation. Ces observations réalisées par les habitants volontaires seront précédées par une sortie encadrée sur le terrain, afin de s'entraîner à observer ces espèces.

Les travaux porteront sur les habitats naturels ainsi que la flore et les groupes de faune suivants : les insectes (lépidoptères, insectes du bois, odonates, bourdons et pollinisateurs), les amphibiens et reptiles, les mammifères et les oiseaux.

❖ Occupation du sol :

Un travail de photo-interprétation sera réalisé afin de classer les grands types de milieux présents sur le périmètre de l'ABC. Il s'agira de distinguer les zones urbanisées, les boisements, les prairies, les friches, les cultures, etc. Ce travail permettra d'aboutir à une cartographie complète et sera pertinent pour mettre en évidence la proportion de chaque type de milieu sur le périmètre de l'étude, ainsi que les différents corridors de biodiversité. Une attention particulière sera en effet portée à la Trame Verte et Bleue. Si des éléments conduisent à une rupture significative de la trame (obstacles au sein des cours d'eau, traversée routière), ils seront répertoriés.

❖ Habitats :

Sur le périmètre concerné par cet ABC, une cartographie des habitats existe sur la partie classée site Natura 2000. Un complément de cette cartographie sera réalisé hors site N2000, concernant des habitats précis, pré-ciblés. Cet inventaire partiel sera effectué sur des secteurs de basse altitude, proche de la Garonne, davantage susceptibles d'être aménagés.

La cartographie hors zone Natura 2000 sera partielle et seuls les habitats à enjeux auront été renseignés. Des experts naturalistes auront au préalable identifié les habitats sensibles ou d'intérêt sur le périmètre de l'ABC. Il pourra s'agir des milieux rupestres, des chênaies vertes, des zones humides et des milieux karstiques. Les habitats seront identifiés par le code EUNIS, niveau 4. A la fin du projet, les habitats à enjeux seront localisés sur une cartographie.

Pour les inventaires faune et flore :

Les inventaires seront réalisés par maille de 1km par 1km afin de faciliter l'organisation des inventaires participatifs et d'obtenir des rendus cartographiques cohérents. Une vingtaine de mailles seront réalisées au sein du territoire.

Tous les inventaires seront réalisés aux saisons adéquates, de façon à ne pas déranger les espèces concernées et d'avoir le maximum de chances de les observer et de les déterminer. Il n'y aura pas de captures d'espèces de faune. Des experts seront sollicités pour chaque taxon.

❖ Flore :

Plusieurs sorties seront organisées sur les différents habitats présents. Les participants seront ensuite incités à rechercher certaines espèces à enjeux pouvant se trouver sur ces milieux, dans des secteurs définis. Ils devront localiser leurs observations et prendre des photos de la ou des plantes concernées, pour permettre une vérification.

La validation des espèces trouvées se fera par le prestataire. Les données seront intégrées à la base de données. Des recherches d'espèces seront également réalisées par des naturalistes professionnels.

❖ Faune :

Pour la faune, le document « Guide méthodologique pour les inventaires des espèces de faune métropolitaines terrestres » du MNHN servira de référence.

Les taxons ont été sélectionnés selon leurs enjeux au sein des Frontignes. Les espèces non considérées comme d'intérêt communautaire par Natura 2000 sont très peu suivies, l'ABC devra permettre l'acquisition de nouvelles données sur des espèces moins reconnues dans le secteur. Les espèces sensibles aux aménagements futurs possibles des communes ont également été mises en avant.

Les inventaires seront réalisés par maille de 1km par 1km afin de faciliter l'organisation des inventaires participatifs et d'obtenir des rendus cartographiques cohérents. Une vingtaine de mailles seront réalisées au sein du territoire.

➤ Les groupes étudiés en sciences participatives sont les suivants :

INSECTES :

- Papillons de jour : participation à l'opération papillons (menée par Noé et le MNHN), dans les jardins des villages.
Des sorties seront organisées dans différents milieux afin d'apprendre aux participants à reconnaître différentes espèces. Ils seront ensuite invités à aller sur des secteurs définis à la

recherche de ces divers papillons.

- Odonates :
 - o Une sortie sera organisée afin d'apprendre aux participants à observer et à déterminer certaines espèces. Ils seront ensuite incités à rechercher ces animaux sur des secteurs favorables repérés auparavant. Les recherches se feront par observations directes. Les exuvies pourront également être recherchées et identifiées mais pas de façon systématique.
- Bourdons et pollinisateurs : on proposera le protocole Spipoll (proposé par le MNHN) aux participants :
 - o On choisit une plante fleurie ; on en prend trois photos (en entier, gros plan sur les feuilles, gros plan sur la fleur) ainsi qu'une photo du paysage autour d'elle.
 - o On observe et on photographie tous les insectes qui viennent se poser sur cette même plante dans un rayon de 5 m autour de soi, pendant 20mn.
 - o On trie ses photos ; on essaye d'identifier les insectes et on transmet à SPIPOLL pour validation.
- Insectes du bois :
 - o Parmi les insectes liés au bois, trois insectes à enjeux sont présents sur les communes de l'ABC : le Lucane cerf-volant, le Grand Capricorne et la Rosalie des Alpes. Pour ces insectes, une séance de présentation sera faite en public. Ensuite, les participants seront invités à noter leurs observations (lieu précis, date). Les bonnes saisons pour observer chaque espèce leurs seront précisées.

MAMMIFERES

- o Pour les micromammifères, les protocoles proposés s'appuient sur l'étude des pelotes de réjection. Si l'on trouve des pelotes, elles seront exploitées et leur étude pourra faire l'objet d'un atelier participatif.
- o Pour les autres mammifères, pas de protocole spécifique ; observations des traces et indices lors des sorties sur les autres thèmes.
- o Les participants seront invités également à observer et à noter les animaux tués sur les routes qui peuvent compléter des données de présence d'espèces.
- o Pour les chiroptères, des données existent déjà sur ces secteurs. On les compilera de façon précise.
Une enquête sera menée par les enfants de l'école de Saint-Pé-d'Ardey auprès des habitants pour localiser des bâtiments (granges, greniers...) habités. Une recherche avec des détecteurs pourra être organisée (soirée chauves-souris) pour essayer d'identifier les espèces concernées (au moins les groupes) autour de bâtiments habités.

AMPHIBIENS et REPTILES.

- o Les citoyens seront invités à participer (en groupe restreint) aux inventaires menés par des professionnels.
- o Si le projet de crapauduc est maintenu, un crapaudrome sera mis en place en amont et les habitants seront sollicités pour aider à la reconnaissance et au passage des espèces le matin.

OISEAUX

- o Les observations seront réalisées par les habitants des villages, il sera proposé le protocole Oiseaux des jardins de Vigie Nature. Ces observations peuvent être faites depuis une fenêtre. Cela permettra d'associer à la démarche les personnes plus âgées

et moins mobiles.

Les taxons étudiés par des professionnels sont les suivants :

○ Papillons de jour

Des transects (d'environ 100m à 300m) seront effectués dans les milieux ouverts et les lisières. Les papillons observés des deux côtés du passage seront notés. Les observations se feront dans des conditions météorologiques favorables, temps sec, absence de vent, température supérieure à 13°C. Observations réalisées entre mai et septembre.

○ Amphibiens

Les amphibiens seront recherchés sur les secteurs favorables, cartographiés précédemment. Des visites diurnes seront effectuées. Une soirée sera organisée également, à la bonne saison, pour compléter les observations. Le protocole **POPAmphibien** sera utilisé. La mise en place de ce protocole repose sur la sélection d'aires, à l'intérieur desquelles se trouvent des sites aquatiques (comme des mares par exemple, en milieux gérés ou non gérés) ; ainsi que du suivi de ces sites par des personnels formés bénéficiant d'une dérogation pour la capture provisoire d'espèces protégées si nécessaire (dans le cas de captures à l'épuisette et/ou à la nasse). Le suivi des sites se fait lors de plusieurs passages réalisés dans l'année. Les dates des passages sont déterminées en fonction de la phénologie de la reproduction des espèces. Le principe général est de visiter au moins 3 « sites » aquatiques au sein d'une « aire » dont l'étendue est définie par la durée totale de la sortie sur le terrain (entre 3h et 4h maximum pour visiter tous les sites d'une aire). La taille de l'aire est donc dépendante de la densité des sites aquatiques qui s'y trouvent (ainsi que des conditions d'accès). L'aire (et les sites qui la composent) est fixée définitivement la première année du suivi. Tous les sites aquatiques présents au sein d'une aire sont suivis et inventoriés de manière exhaustive. Les inventaires sont effectués lors de trois « passages » répartis sur la durée de la période de reproduction afin de détecter l'ensemble des espèces potentielles. Pour chaque passage, tous les sites d'une aire sont visités, de préférence le même jour ou dans une période assez courte (de l'ordre d'une semaine). Chaque site aquatique est donc visité trois fois par saison de reproduction. L'effort de prospection est identique et cadré pour chaque site (méthode de détection, moment, durée...). Ces aspects sont définis, si nécessaire, en accord avec les coordinateurs régionaux et/ou nationaux en fonction des cortèges spécifiques ou des habitats de l'aire d'étude.

○ Reptiles

Des plaques « abris artificiels » seront installées à des endroits favorables. Elles seront mises en place en hiver et leur localisation pointée au GPS. Les observations se feront au printemps et à l'automne suivant. Elles seront relevées environ 10 fois et les espèces présentes notées. Le protocole **POPReptile** sera utilisé. Ce protocole est un suivi à long terme ayant pour but d'évaluer « l'état de santé » des populations de reptiles. Il vise à étudier les impacts des modes de gestion des parcelles étudiées et d'y suivre l'évolution des populations de reptiles. Ce protocole national est décliné en Limousin depuis 2012. Des transects (ou parcours) de 150 m sont préalablement définis dans des zones favorables aux reptiles. Quatre plaques de caoutchouc sont ensuite déposées tous les 50 m sur ce transect. Ce protocole lie deux méthodes de prospection : un passage à vue où l'observateur effectue le parcours en marchant doucement en observant les animaux sur et entre les plaques puis un passage retour en soulevant les plaques. Quatre à six relevés sont effectués pendant les deux mois de l'année les plus favorables à l'observation des reptiles (avril-juin).

Groupe/ Domaine	Sorties animées	Présentation espèce / Atelier	Prospection par petits groupes	Enquête	Observations par professionnels	Participation opérations existantes
Lépidoptères						
Odonates						
Bourdon et pollinisateurs						
Insectes du bois						
Oiseaux						
Micromammifères						
Chiroptères						
Autres mammifères						
Amphibiens						
Reptiles						
Habitats						
Flore						

PARTICIPATION DES HABITANTS :

Les habitants des villages concernés par l'ABC seront sollicités pour participer à la démarche. Une réunion de lancement de l'opération sera organisée. Ensuite, au fur et à mesure du déroulement des actions, une information sera fournie, par affichage sur un panneau dédié sur chaque commune, par mise en ligne sur un site dédié, par des articles dans la presse locale, La Dépêche, La Gazette, Le Petit Journal.

Des sorties de découverte seront organisées pour apprendre aux habitants à reconnaître les espèces et les inciter à contribuer aux inventaires.

Des réunions seront organisées au retour des prospections pour détermination des espèces photographiées.

Pendant la saison d'automne et d'hiver du milieu du programme, des soirées de restitution des premiers résultats seront également organisées afin que l'ensemble des participants soit au courant de l'avancée du programme. Ainsi même les habitants les plus âgés ou qui ne peuvent pas physiquement participer aux prospections seront associés.

Ces personnes feront également l'objet d'interview sur l'histoire récente du village, ce qu'ils ont connu comme paysages et comme pratiques quand ils étaient jeunes. Ainsi leur mémoire sera intégrée à l'atlas et nous permettra de comprendre les évolutions des milieux qui seront étudiées également grâce aux photos aériennes anciennes.

Tout au long de la démarche, les habitants seront incités à photographier et/ou à réaliser des vidéos sur les espèces et les milieux. Des expositions photos seront organisées sur le site internet dédié et surtout à la fin en réel avec tirages et exposition des photos sélectionnées.

PARTICIPATION DES ENFANTS :

L'école de Saint-Pé-d'Ardet sera complètement intégrée à la démarche. En partenariat avec l'enseignante, il leur sera proposé des activités tout au long de l'ABC. Ils pourront par exemple réaliser des enquêtes auprès des habitants, notamment sur la présence de chauves-souris chez les particuliers. Sur le thème des oiseaux, ils participeront à un comptage des nids d'hirondelles et au recueil des avis des habitants sur la présence de ces hirondelles dans leur village.

Ils pourront également aller observer des plantes dans divers milieux, construire des buffets ou des hôtels à insectes et suivre les espèces qui les fréquentent. Ils seront associés à toutes les étapes ainsi qu'à la présentation des résultats.

Restitution :

La restitution cartographique sera réalisée sur ArcGis et/ou QGis (format .shp). Les données des cartographies d'habitats des deux DOCOB seront intégrées. Ce temps gagné permettra de se concentrer sur la réalisation du complément cartographique concernant des habitats à enjeux (préciblés), avec prézonage sur photos aériennes et passage d'un expert sur le terrain pour les habitats et leur état.

Des cartographies de localisation d'espèces seront également élaborées. L'ensemble des données cartographiées sera superposé pour parvenir à une cartographie des enjeux naturalistes la plus complète possible.

L'objectif est d'arriver à fournir des éléments de rapport et de cartographie les plus clairs possibles et directement utilisables par les élus des communes, notamment pour la rédaction du PLUi.

Côté restitution, outre le rapport et les cartographies, une exposition photo sera réalisée et tournera dans la communauté de communes ; des posters seront élaborés, présentant les espèces et les milieux principaux qui auront été inventoriés pendant l'inventaire. Ces posters pourront être affichés dans les mairies. Une restitution sous forme de sortie grand public sera organisée en parallèle avec la réunion publique de présentation des résultats de l'ABC. Les enfants des écoles seront associés à cette restitution et présenteront leurs résultats.

L'ensemble des données récoltées dans le cadre de cet ABC sera intégré à l'outil SIN 2.

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
<i>Lancement de l'ABC : 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage Articles dans la presse ; création du site internet dédié</i>	Information des élus et des habitants	01/2025	03/2025
<i>Compilation données existantes et établissement de la cartographie</i>	Avoir les bases de travail pour la suite des inventaires : pouvoir localiser les secteurs à inventorier en priorité	01/2025	05/2025
<i>Animation tout au long de l'ABC, organisation de conférences thématiques</i>	Maintenir intérêt des habitants pour la démarche ; intégrer les habitants aux futures séances participatives	03/2025	12/2027
<i>Rencontre de la directrice de l'école</i>	Mise au point du volet scolaire de l'ABC	02/2025	06/2025
<i>Interventions dans l'école</i>	Observations et enquêtes réalisées par les enfants ; mise au point d'un mode de restitution de leur travail	09/2025	06/2027
<i>Compléments d'inventaires et actions participatives : Habitats, flore, insectes, amphibiens, reptiles, oiseaux (printemps été)</i>	Complément cartographique pour quelques habitats à enjeux hors site N2000 ; compléter les données sur les différents groupes selon les périodes de reproduction (amphibiens), de vol (insectes)	04/2025	10/2025
<i>Transmission à l'OFB d'un rapport d'étape</i>	Informier l'OFB de l'état d'avancement à mi-parcours	06/2026	07/2026

<i>Réunion du comité de pilotage de mi-parcours</i>	Faire le point sur les actions menées et les résultats obtenus ; réorienter éventuellement les inventaires et actions participatives sur certains groupes si besoin	06/2026	07/2026
<i>Poursuite de l'information de la cartographie, mise en ordre des données, début d'établissement des synthèses des données</i>	Avoir une bonne appréciation de ce qui est informé	10/2026	11/2026
<i>Interventions dans l'école</i>	Observations et enquêtes réalisées par les enfants ; élaboration de leur restitution	09/2025	06/2026
<i>Compléments d'inventaires (automne-hiver))</i>	Poursuivre les inventaires	09/2025	03/2026
<i>Réalisation des cartographies</i>	Compléter les cartographies des habitats et de la présence d'espèces	03/2026	06/2026
<i>Hierarchisation des enjeux</i>	Tableau de hiérarchisation des enjeux sur le secteur	06/2026	09/2026
<i>Réflexion sur le plan d'actions avec les acteurs du territoire</i>	Réalisation d'ateliers avec présentation des résultats des inventaires et des travaux de hiérarchisation des enjeux pour définir un plan d'action commun	09/2026	03/2027
<i>Rédaction du plan d'actions</i>	Plan d'actions en faveur de la biodiversité pour chaque commune	03/2027	07/2027
<i>Transfert des données à la CCPHG pour le PLUi</i>	Partage des cartographies et des enjeux Atelier avec le responsable PLU à la CCPHG	09/2025	07/2027
<i>Conférences et animations thématiques ; présentation des résultats (réunions publiques, articles dans la presse locale, mise à jour du site internet...)</i>	Maintenir l'intérêt pour la démarche pendant l'hiver	09/2026	03/2027
<i>Mise en forme des livrables ; travail sur exposition photo</i>	Avoir les livrables prêts pour mi-juillet, avoir l'exposition photo prête pour qu'elle puisse être présentée durant l'été 2027	03/2027	07/2027
<i>Présentation de l'atlas : réunion publique, sortie sur le terrain, ...</i>	Partager les éléments de connaissances acquis grâce à l'atlas ; faire en sorte que même les habitants n'ayant pas participé aux inventaires soient au courant des résultats	11/2027	12/2027
<i>Transmission des documents à l'OFB</i>	Transmettre tous les documents prévus et les bilans financiers ; demande de paiement du solde avant décembre 2027	11/2027	12/2027
<i>Réflexion sur les actions post ABC : réunion du comité de pilotage</i>	Travailler sur les suites de l'ABC ; valorisation du patrimoine, inscription dans le dispositif TEN, ...	09/2027	12/2027
<i>Organisation d'une réunion de présentation par les élus des Frontignes à destination des communes de la CCPHG</i>	Organisation de la réunion, création de supports pédagogiques à destination des élus	11/2027	12/2027

3. Perspectives de l'action

3.1 Perspectives générales

La réalisation de cet ABC est une étape dans la prise en compte du patrimoine naturel par notre communauté de communes.

Des suites seront données à ce premier atlas à travers la possibilité d'inscription dans la démarche TEN, puisque notre région offre cette possibilité. En avril 2023, la CCPHG a organisé une réunion avec l'ARB (Cécile BEDEL, gestionnaire régional de la stratégie TEN) afin d'obtenir les renseignements pour une candidature potentielle. La communauté de communes Cagire Garonne Salat, la commune de Bagnères-de-Luchon et l'association de préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées avaient été associées à cette réunion.

Notre volonté est également que ce premier ABC puisse donner envie à d'autres communes de notre territoire de se lancer dans cette démarche. Pour cela, une réunion de présentation finale sera réalisée en présence de l'ensemble des communes de la CCPHG afin que les élus de l'ABC des Frontignes puissent expliquer la démarche et ses avantages.

Notre territoire a une vocation touristique et cherche à diversifier les secteurs à visiter. La volonté de la communauté de communes, comme des communes, est que cette meilleure connaissance du patrimoine naturel puisse conduire à une valorisation de celui-ci. Des sentiers thématiques de découverte pourraient ainsi être aménagés, des panneaux explicatifs sur certains lieux, une intégration dans les applications de randonnées... Tout ceci constitue des pistes pour les suites de cet atlas.

Nous percevons de multiples perspectives d'utilisation de l'ABC comme outil d'aide à la décision dans les politiques publiques locales (PLUi, contrats N2000 etc.). La dotation pour les aménités rurales distribuée depuis 2019 à plusieurs communes du secteur pourra permettre de financer de futurs projets du plan d'action de l'ABC.

En fonction des besoins des communes pour leurs futurs projets d'aménagement, les connaissances produits dans le cadre de l'ABC pourront être actualisées par des prestations ultérieures ou de nouveaux projets de sciences participatives.

3.2 Perspectives en matière d'intégration des résultats de l'ABC dans les documents d'urbanisme

Le dépôt de ce projet d'ABC correspond à un moment très particulier pour notre territoire. En effet, la CCPHG a obtenu la compétence PLUi, et se chargera de la rédaction de celui-ci à partir de 2025. Les données de l'ABC pourront ainsi directement nourrir l'exercice de planification du territoire.

En effet, l'échéancier du PLUi de la CCPHG prévoit la réalisation du diagnostic initial de l'environnement de janvier à décembre 2025. Les inventaires de l'ABC pourront donc irriguer cette partie. Les débats et la rédaction du PADD du PLUi sont prévus de janvier à décembre 2026. Les échéanciers de l'ABC et du PLUi permettront donc de collaborer efficacement.

Les données du SCOT du Pays Comminges Pyrénées et du SRCE Midi-Pyrénées serviront de base aux réflexions sur les continuités de l'ABC et pourront être adaptées au territoire.

4. Gouvernance

Un **comité de pilotage** sera constitué, réunissant les maires (ou membres des conseils municipaux) des 3 communes, le Président de la Communauté de Communes, celui de l'Office du Tourisme intercommunal, le Vice-président Espaces naturels et Développement durable, la personne en charge de la rédaction du PLUi de la CCPHG, les associations partenaires et sous-traitantes, les associations naturalistes locales, la directrice de l'école de Saint-Pé-d'Ardet et le Président du Foyer Rural Intercommunal des Frontignes. L'OFB sera convié à ces comité de pilotages. On pourra proposer à plusieurs habitants de chaque commune d'y participer afin qu'ils soient directement associés à la conduite de l'opération.

5. Répartition des rôles entre les différents partenaires du projet : Coordination, Inventaires, Mobilisation, Rédaction du plan d'actions, etc.

La CCPHG lancera un marché public pour le portage de l'ABC. Ce marché proposera l'animation globale de l'ABC. Le prestataire retenu sera responsable des inventaires, de la mobilisation des acteurs, de la rédaction du plan d'actions et des rendus cartographiques.

La CCPHG et les communes auront un rôle sur la communication et l'intégration des données à leurs projets. Les réseaux de communication de la CCPHG et la présence de terrain des élus des communes seront sollicités pour informer les habitants des animations menées dans le cadre de l'ABC. Le service communication et le service environnement de la CCPHG pourront accorder des heures pour permettre l'avancée du projet (impression de flyer, communication sur les événements, aide au montage de dossier). La rédaction du PLUi par la CCPHG sera irriguée par les données de l'ABC. Les deux élus référents, Patrick Lagleize et Jérôme DEU, seront sollicités régulièrement pour la communication aux élus des Frontignes et les ateliers de gestion. Les services techniques des communes seront associés aux inventaires et aux réunions afin de créer un plan d'action adapté aux moyens des communes et de les sensibiliser à l'importance de la biodiversité. Le service environnement de la CCPHG sera partie prenante de la réflexion sur le TEN.

L'école de Saint-Pé-d'Ardet sera un acteur phare pour les animations qui viseront un jeune public. Les associations du secteur pourront être associées pour des projets de sciences participatives et des expertises de terrain.

La chargée de mission Natura 2000 du secteur sera sollicitée pour partager les informations actualisées sur les zones de l'ABC et faciliter les recherches du prestataire.

L'association de préfiguration du Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées soutient les projets d'ABC. La chargée environnement de cette structure pourra être une personne ressource pour le porteur de projet. L'équipe du PNR pourra participer à certain.e.s des ateliers et réunions autour de l'ABC, notamment pour valoriser cette démarche auprès des autres communes du territoire.

6. Résumé publiable du projet

La Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises (CCPHG) souhaite conforter son action en faveur de la biodiversité, déjà à l'œuvre dans son rôle de structure animatrice des sites Natura 2000 de son territoire.

Elle porte ainsi ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale souhaité par 3 communes de son territoire : Malvezie, Frontignan-de-Comminges et Saint-Pé-d'Ardet.

Ce premier projet d'atlas, dans le sud de la Haute-Garonne, porte sur une petite région originale dont les spécificités géologiques, climatologiques, géomorphologique...notamment, favorisent la présence de milieux et d'espèces diversifiés.

L'Atlas s'appuiera sur les connaissances existantes, en particulier les DOCOBs des deux sites Natura 2000 situés sur tout ou partie de ces communes. Mais il a surtout pour vocation d'associer les habitants à cette connaissance et en particulier les enfants. Divers projets pédagogiques seront réalisés tout au long de l'atlas avec les élèves de l'école du secteur. Ainsi les enfants, comme leurs parents, en connaissant mieux le patrimoine naturel qui est le leur, auront à cœur de le faire connaître et de le respecter.

La volonté de la Communauté de Communes est également que cette connaissance puisse être partagée avec les touristes qui fréquentent nos villages, au travers de la mise en place de sentiers thématiques, de panneaux d'interprétation et de toutes opérations visant à valoriser ce patrimoine naturel unique.

L'acquisition de connaissances et la hiérarchisation d'enjeux sur le territoire viendra également nourrir les documents de planification du territoire, comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal porté par

la CCPHG.

7.Productions finales attendues en fin de projet

7.1 Productions finales obligatoires :

- Cartographie des enjeux de biodiversité**
- Plan d'actions post-ABC validé en conseil municipal ou communautaire**
- Attestation de versement des données au SINP**
- Bilan financier**
- Bilan technique** (*respectant la trame de rapport final OFB*)

La transmission de ces productions finales est indispensable pour la clôture de la convention de subvention ou de la décision d'aide

7.2 Productions finales complémentaires proposées par le bénéficiaire :

Bilan des activités réalisées avec la population : nombre de participants, estimation du nombre de personnes sensibilisées etc.